
Conférence de droit public 2024

3 au 5 juillet 2024 à l'Université d'Ottawa

DROIT PUBLIC : DROITS, DEVOIRS ET POUVOIRS

Le thème de la conférence sera « Droit public : Droits, devoirs et pouvoirs ». Comme les thèmes des conférences précédentes de la série, celui que nous avons choisi pour l'édition de 2024 cherche à faciliter un certain nombre de courants de recherche tout en établissant des paramètres qui permettront un dialogue significatif à la fois au sein de ces courants et entre eux. En particulier, le thème a pour but d'inviter l'engagement dans une série de sujets liés aux éléments conceptuels des systèmes de droit public, en mettant l'accent sur les droits, les devoirs et les pouvoirs. Ces sujets peuvent inclure :

Les droits

- Les théories du droit public fondées sur les droits et les critiques de ces théories.
- Le rôle des différentes institutions publiques telles que le législatif, l'exécutif, les tribunaux ou la quatrième branche du gouvernement, dans la reconnaissance, l'interprétation et la mise en œuvre des droits.
- L'adjudication de droits spécifiques dans une perspective comparative.
- La nature des différents types de droits de droit public, y compris les droits de la personne, les droits des peuples autochtones, les droits à la protection sociale et les droits fondamentaux, ainsi que l'examen des différentes sources de droits, telles que les constitutions, le droit autochtone, les lois et la common law.
- Le lien entre les droits découlant du droit public et les recours, et l'impact des engagements en matière de droits sur la prise de décision publique.

Les devoirs

- Théories du droit public basées sur les devoirs, telles que les devoirs fiduciaires, et critiques de ces théories.
- La nature et la réglementation juridique des différents types d'obligations de droit public, y compris les obligations de l'État envers les peuples autochtones, les individus et la communauté dans son ensemble.
- Le rôle des tribunaux, de l'administration et d'autres institutions dans l'interprétation et la mise en œuvre des obligations de droit public, y compris les obligations aspirationnelles, les obligations de réalisation progressive et les obligations de fournir des biens publics.

Pouvoirs

- Répartition des pouvoirs entre les juridictions infranationales et au sein d'une même juridiction.
- La nature et la réglementation juridique des pouvoirs publics, y compris les pouvoirs statutaires, prérogatifs, exécutifs, *de facto* et contractuels.

- La manière dont les principes du droit public peuvent informer la réglementation juridique des pouvoirs exercés par les institutions privées ou internationales.
- Comment le droit public doit-il répondre aux nouveaux modes de pouvoir public tels que les nouvelles technologies et les techniques non contraignantes.

Veillez noter que ce qui précède est destiné à illustrer les questions soulevées par le thème de la conférence, plutôt que d'être normatif ou exhaustif. À cet égard, bien que le thème mette l'accent sur les concepts de droits, d'obligations et de pouvoirs, le comité organisateur accueille également des communications portant sur d'autres concepts pertinents pour le droit public comme les immunités ou les responsabilités, ainsi que des communications examinant la manière dont différents concepts sont liés ou interagissent, par exemple la manière dont les droits et les obligations sont liés entre eux.

Common law et systèmes mixtes

L'un des objectifs de la série de conférences sur le droit public est de permettre un dialogue entre des participant.e.s issu.e.s de systèmes juridiques différents. Afin de permettre ce dialogue dans le cadre de paramètres gérables, la conférence se concentre sur les juridictions de common law. Compte tenu du fait que la conférence se déroule au Canada, l'édition 2024 comprendra aussi des sessions qui aborderont le thème de la conférence du point de vue des juridictions mixtes, où la common law, le droit civil et le droit autochtone cohabitent.

Soumissions des résumés

Les présentatrices et les présentateurs peuvent soumettre des résumés d'au plus 500 mots traitant de n'importe quel aspect du thème de la conférence. Les soumissions seront faites par le truchement du système de soumission électronique, qui ouvrira le jeudi 15 juin, et les résumés devront être soumis au plus tard le lundi 21 août 2023. Les décisions concernant l'acceptation des résumés devraient être prises d'ici la fin du mois de septembre.

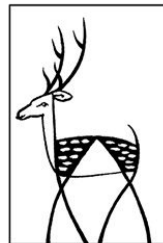
Les participant.e.s sont invité.e.s à soumettre des résumés à tous les stades de leur carrière. Jusqu'à 70 communications peuvent être acceptées et elles seront sélectionnées en fonction de leur mérite et de leur adéquation avec le thème de la conférence. Les personnes dont les résumés auront été acceptés devront soumettre une communication écrite complète avant le lundi 10 juin 2024, qui sera distribué aux délégué.e.s de la conférence. Veillez noter que les présentatrices et les présentateurs devront prendre en charge leurs propres dépenses et payer les frais d'inscription à la conférence selon les modalités habituelles. Comme pour les conférences précédentes, il est prévu qu'un ouvrage collectif soit publié par Hart Publishing, le commanditaire de la conférence, à partir d'une petite sélection de documents présentés lors de la conférence de 2024.

Doctorant.e.s

La conférence de 2024, comme les éditions précédentes, comprendra des panels dédiés aux doctorant.e.s, et un programme de dispense de frais a été mis en place pour les doctorant.e.s dont les articles sont acceptés.

Prix Richard Hart

Le prix Richard Hart, qui récompense la meilleure communication d'un.e chercheur.e en début de carrière, sera décerné lors de la conférence de 2024. Les personnes éligibles et souhaitant être prises en considération pour le prix doivent l'indiquer en cochant la case correspondante dans le système d'inscription électronique, qui comprend les critères d'éligibilité détaillés. Le prix sera décerné sur la base des communications écrites complètes soumises avant la conférence.



HART
PUBLISHING